

La Muflée

Quel succès ! La journée du 16 janvier 1998 restera une date pour la reconnaissance du problème des urgences en France. La couverture médiatique a été quasiment parfaite et nous a permis de signaler que les problèmes sont les mêmes partout en France et quelque soit l'importance de l'hôpital. La concorde entre les différents syndicats était parfaite même si certains tentent de nous étouffer et reprennent notre élan.

La journée du 16 a donné pour résultat que nous soyons reçus le jour même par le Cabinet de M. **Bernard**

KOUCHNER qui nous a dit en gros: "*c'est très important, on ne peut pas grand chose cette année, mais l'année prochaine c'est juré...*" et "*on négocie les statuts et carrières jusqu' en Juin 1998*". **Restons VIGILANT!!**

Il a été intéressant de voir que nous avons été reçus à leurs demandes par le Sénateur M. HURIET au Sénat, à Matignon par les Conseillers aux affaires sociales de Monsieur le Premier ministre et à l'Assemblée

Nationale et en dernier lieu, par Monsieur DURRLEMANN, Directeur général de l'A.P.- H.P. Force est de constater que nous faisons l'unanimité: nous pratiquons un métier utile voire essentiel, les urgences doivent être développées, les statuts et carrières sont épouvantables...mais pour quel résultat? Vont-ils nous aider vraiment?

A ce stade, nous pouvons dire que le premier but de faire connaître nos problèmes avec une perspective, non pas de corporatisme stérile mais d'inscrire véritablement le concept des urgences dans la culture médicale française et de santé publique, est atteint.

Le ministre, M. B. KOUCHNER interrogé sur notre mouvement à l'Assemblée Nationale a enfin prononcé le mot "Urgentiste" sur les bancs de l'hémicycle, ce qui est en soi un début de reconnaissance. C'est pour cela que nous devons être optimiste et continuer à nous battre en étant responsables de nos actes et de nos décisions.

Le Forum sur les urgences aura lieu le **7 mars**, il devra faire le point des problèmes et trouver des solutions avec un calendrier. Nous avons demandé à un grand nombre de médecins Urgentistes de terrain de venir participer à l'un des 14 ateliers qui auront lieu le matin et se poursuivront par une assemblée plénière où le débat s'instaurera entre les participants. Nous avons regroupé tous les partenaires de l'urgence. Je souhaite que nous montrions une image à la fois de gens de terrain mais aussi de gens responsables de leurs demandes, connaissant les dossiers! Chacun des membres de l'AMUHF qui participera aux ateliers devra connaître parfaitement la problématique des ateliers. Pour cela, nous adresserons à chacun des participants un maximum de documents fin février.

Déjà nous avons obtenu que soient effectives les nominations de PH mi-temps en médecine générale, que les Urgentistes soient inscrits aux côtés des anesthésistes, réanimateurs, chirurgiens et gynécologues dans les métiers de grande pénibilité. Pour ce qui est des statuts : au risque d'en décevoir certains, titulariser tout le monde n'est pas possible et pas souhaitable. Nous ne devons pas nous séparer de la médecine générale de ville et en même temps, nous devons titulariser dans leurs fonctions à plein ou mi-temps les médecins qui font tourner les services d'urgences.

Un dernier mot pour vous dire que nous avons décidé que lorsque nous parlons d'Urgentiste et de services d'urgences cela inclut définitivement et dorénavant les services hospitaliers et pré - hospitaliers.

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance et je salue tout particulièrement des DOM-TOM qui viennent se rallier à notre association.

N'oubliez pas l'assemblée générale le 6 mars prochain qui sera un tournant de l'AMUHF. L'AMUHF compte sur vous.

Dr PELLOUX - Président

Oh ! TOULOUSE, par Corinne ICHE, secrétaire adjoint

En Midi - Pyrénées, la houle a été forte. Plus de 80 % des services d'urgences, SMUR et SAMU ont participé à la Journée de protestation du 16 janvier 1998 : une action centrée sur l'information grâce à laquelle patients, médias et collègues ont découvert la galère des Urgentistes.

L'AMUHF n'a que cinq mois d'existence et doit pourtant affronter dès le mois prochain un tournant important de son histoire. **L'assemblée Générale du 06 Mars 1998** est décisive et nous espérons vous y rencontrer nombreux. Le bureau vous présentera le bilan de son action et ses objectifs pour le futur. Le quitus des comptes sera voté et le montant de la prochaine cotisation pourra être discuté et voté. Nous vous proposerons également de voter les amendements indispensables pour apporter à

l'Association le statut syndical dont elle a besoin pour faire cours ou à venir. Nous procéderons à l'élection des délégués régionaux et du conseil d'administration.

Les candidats doivent se faire connaître par courrier à l'AMUHF avant le 03 Mars 1998, cachet de la poste faisant foi.

Pour le 7 Mars, voici en avant-première les intitulés des quatorze groupes de travail du ***forum organisé au Ministère à l'initiative de l'AMUHF*** :

- 1 Mission des services d'urgences
- 2 Médecin Urgentiste, quel domaine de compétence.
- 3 Moyens humains et matériels des services d'urgence
- 4 Formation des médecins à l'urgence
- 5 Analyse de la pénibilité du travail dans les services d'urgences
- 6 Evaluation et assurance qualité aux urgences
- 7 Ethique de l'urgence et problèmes médico-légaux
- 8 Statuts et possibilité de carrière
- 9 Interface ville-hôpital, politique de la ville et aménagement du territoire
- 10 Urgence et précarités
- 11 Quelles problématiques spécifiques pour les urgences pédiatriques psychiatriques et médico-judiciaires
- 12 Infirmière d'accueil et d'orientation des urgences pourquoi faire et comment
- 13 Coopération pompiers protection civile service d'urgences
- 14 Plans de secours.

Il est important de rappeler que « service d'urgences » désigne aussi bien le service « sédentaire » de l'hôpital que les SAMU ou SMUR..

Nous comptons sur votre présence et votre dynamisme.

Dr Philippe AILLERES - Secrétaire.

Annonce - Offre d'emploi
Etablissement privé de 132 lits de médecine et chirurgie
(sans maternité)
situé en Seine et Marne (77), recherche des
MEDECINS URGENTISTES

Il s'agit d'une installation en libéral, il n'y a ni droit d'entrée, ni reversement demandé. Il faut prévoir la location au prorata temporis du cabinet de consultation.

Le service des urgences, en place depuis 2 ans, accueille environ 20 personnes par jour. L'objectif, à terme, est d'accueillir 30 à 35 personnes par jour.

PROFIL RECHERCHE:

Médecin thésé, vous êtes inscrit à l'ordre des médecins et vous attestez d'une véritable expérience des urgences. La CAMU serait un plus.

Merci de contacter Corinne ARNE, GRH CONSEILS, 12 rue de Castiglione, 75001 Paris - Tél.: 01.47.03.15.77